

RPVA V2

LE RÉSEAU PRIVÉ VIRTUEL DES AVOCATS AVEC CLÉ TEST

Intervenante : Sandy MOCKEL
Avocate au Barreau de Paris
Ambassadrice du numérique auprès du CNB

Mercredi 25 mai 2022
de 9h à 12h

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Guide pratique remis en fin de formation et éventuelles questions post-formation

PRÉ REQUIS

Connaître le RPVA V1 et les procédures civiles

PUBLIC VISÉ

Avocat
Personnel de cabinet

PROGRAMME

1

APPRENDRE À CRÉER UN DOSSIER VIA E-BARREAU

2

PROGRAMMER SON AGENDA

3

INTERAGIR AVEC LES JURIDICTIONS

4

DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS DE LA VERSION MOBILE

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE



Découvrir la nouvelle version d'e-Barreau, qui évolue et passe d'un outil de messagerie à un véritable outil de gestion des affaires suivies par un avocat qu'elles soient judiciaires ou non.

VALIDATION + CERTIFICAT



Cette formation valide 3 heures au titre de la formation continue obligatoire.



AJFR - centre de formation juridique

contact.ajfr@gmail.com - 04.93.76.02.53 / 06.12.16.28.39

